

RAPPORT DE JURY
DU CONCOURS POUR LE
RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE
CATÉGORIE C DES MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
Branche Administrative

ANNÉE 2024

MARS 2025

I – Présentation du concours

Le décret n° 2010-984 du 26 août 2010 fixe le statut particulier du corps des agents administratifs des finances publiques.

Le décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixe quant à lui le statut particulier des agents de constatation des douanes.

L'arrêté du 12 avril 2016 fixe les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves de ce concours.

1.1 Les conditions pour concourir

L'avis de concours pour le recrutement au titre de l'année 2024 de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers publié au journal Officiel le 17 avril 2024 détaille les conditions pour concourir aux concours internes et externes.

1.2 La nature et le programme des épreuves

L'architecture du concours commun C, qui doit permettre de confirmer que les agents sélectionnés ont toutes les qualités requises pour assumer les responsabilités futures qui leur seront confiées, est la suivante :

- Pré-admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 1 heure 30 – coefficient 1 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Questionnaire à choix multiple destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, de vocabulaire et grammaire, de connaissances générales et de calcul ainsi que les capacités de raisonnement du candidat.

- Admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 3 heures – coefficient 2 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document, la mise au point d'un tableau de chiffres.

- Admission : une épreuve orale obligatoire :

Durée : 20 minutes – coefficient 2 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son parcours, d'une durée d'environ deux minutes. Il se poursuit par un échange avec le jury.

1.3 Composition du jury

Le jury national de ce concours, associé aux travaux de conception de sujets, correction de copies et audition des candidats, a été désigné par arrêté du 20 septembre 2024. Ce jury national est constitué de 13 membres, originaires de la direction générale des finances publiques (DGFIP) et de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Ce jury a été présidé par Isabelle GODARD DEVAUJANY, Administratrice de l'État.

L'épreuve orale d'admission a nécessité la constitution de 84 commissions réparties sur 15 centres d'examen, ainsi que la désignation de 33 examinateurs suppléants. Les examinateurs, titulaires et suppléants, ont été nommés par un arrêté du 20 décembre 2024.

1.4 Nombre de postes

Par arrêté publié au Journal officiel le 29 septembre 2024, le nombre de places offertes à ce concours a été fixé à 1 633, réparties de la manière suivante :

- 1 378 pour le corps des agents administratifs des Finances publiques (918 places au titre du concours externe et 460 au titre du concours interne) ;
- 15 pour le corps des agents de constatation des douanes dans la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale (10 places au titre du concours externe et 5 au titre du concours interne) ;

II – Présentation des candidats

2.1 Inscrits/ présents

Le nombre de candidats inscrits au titre du millésime 2024 figure dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Nombre d'inscrits millésime 2024	Nombre d'inscrits millésime 2023	Variation
Externe	Administrative	13 088	13 630	- 3,98 %
Interne	Administrative	878	986	- 10,95 %
Total général		13 966	14 616	- 4,45 %

Le nombre et le pourcentage de candidats présents aux différentes épreuves sont présentés dans le tableau suivant :

Concours	Filière	Épreuve	Nombre de candidats convoqués	Nombre de candidats présents	Pourcentage de candidats présents/ candidats convoqués
Externe	Administrative	Questionnaire à choix multiple	13 080	6 043	46,20 %
		Cas pratique	4 709	4 648	99,21 %
		Entretien	3 429	3 089	90,08 %
Interne	Administrative	Questionnaire à choix multiple	875	421	48,11 %
		Cas pratique	308	305	98,94 %
		Entretien	212	192	90,57 %

Les lauréats

Les résultats globaux et le profil sociologique des lauréats sur liste principale sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Moyenne générale du concours	Dispersion des moyennes générales (écrits + oraux)	Pourcentage de femmes parmi les candidats admis	Pourcentage d'hommes parmi les candidats admis	Moyenne d'âge des admis	Lauréat le plus jeune	Lauréat le plus âgé
Externe	Administrative	11,21/20	5,64/20 à 17,71/20	62,70 %	37,30 %	34 ans	17 ans	62 ans
Interne	Administrative	11,31/20	6,84/20 à 15,70/20	74,80 %	25,20 %	40 ans	21 ans	60 ans

III – Les épreuves écrites de pré-admissibilité et d’admissibilité

3.1 Généralités

Les épreuves de pré-admissibilité et d’admissibilité se sont déroulées le 1^{er} octobre 2024.

Lors de la réunion de jury du 21 octobre 2024, 4 709 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours externes et 308 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours internes au titre du corps des agents administratifs des finances publiques et du corps des agents de constatation des douanes, branche administrative.

Lors de la réunion de jury du 15 novembre 2024, 3 429 candidats ont été déclarés admissibles au titre du concours externe et 212 candidats ont été déclarés admissibles au titre du concours interne .

3.2 Résultats

Les résultats obtenus à l’épreuve de pré-admissibilité de la branche administrative sont les suivants :

Épreuve de préadmissibilité	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	8,33	7,98
Note la plus élevée	19,22	17,15
Note la plus faible	0,00	2,15
Notes ≥ 15 (1)	123 2,04 %	8 1,90 %
12 ≤ notes < 15 (2)	591 9,78 %	32 7,60 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	714 11,82 %	40 9,50 %
10 ≤ notes < 12 (4)	945 15,64 %	60 14,25 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	1 659 27,45 %	100 23,75 %
Notes < 10	4 384 72,55 %	321 76,25 %
Dont notes éliminatoires < 5	714 11,82 %	59 14,01 %

Les résultats obtenus à l'épreuve d'admissibilité sont les suivants :

Épreuve d'admissibilité	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	10,02	9,83
Note la plus élevée	19,25	17,50
Note la plus faible	0,00	0,00
Notes ≥ 15 (1)	347 7,47 %	22 7,21 %
$12 \leq \text{notes} < 15$ (2)	1 189 25,58 %	84 27,54 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	1 536 33,05 %	106 34,75 %
$10 \leq \text{notes} < 12$ (4)	1 107 23,81 %	59 19,34 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	2 643 56,86 %	165 54,10 %
Notes < 10	2 005 43,14 %	140 45,90 %
Dont notes éliminatoires < 5	210 4,52 %	13 4,26 %

3.3 Appréciations des travaux des candidats

➤ Épreuve de pré-admissibilité

Les résultats constatés apparaissent contrastés entre les différentes catégories de questions. Il s'agit ici du détail de l'épreuve « Métropole ».

Concernant les réponses en matière d'**orthographe, vocabulaire et grammaire**, le niveau des candidats est en légère baisse par rapport à celui du millésime précédent avec 51,64 % de bonnes réponses (56,63 % en 2023, 51,44 % en 2022). Il s'agit de la deuxième thématique du QCM la mieux réussie.

Pour ce qui est du niveau d'ensemble des candidats en matière de **connaissances générales**, le taux de réussite cette année est en forte baisse par rapport au millésime précédent, avec un taux de bonnes réponses global de 27,96 % (43,84 % en 2023, 63 % en 2022). Il s'agit de la thématique du QCM la moins bien réussie.

Concernant les questions de **calcul**, le niveau est en baisse par rapport aux millésimes précédents avec 30,53 % de bonnes réponses (45,38 % en 2023, 50,16 % en 2022).

Enfin, le questionnaire de **raisonnement** est la partie du QCM la mieux réussie par les candidats, avec un taux de bonne réponse de 52,55 % (60,24 % en 2023, 71,81 % en 2022).

Ces résultats démontrent un moins bon niveau de préparation concernant les questionnaires de **connaissances générales et de calcul** par rapport aux années précédentes. Le niveau des candidats est nettement meilleur concernant les questionnaires de **raisonnement** et d'**orthographe, grammaire et vocabulaire**.

➤ *Épreuve d'admissibilité*

Le niveau général pour cette épreuve reste en deçà de celui attendu pour ce concours.

La forme demeure pour la quasi-totalité des copies très perfectible. L'orthographe et la syntaxe sont d'un niveau général très insuffisant. Les candidats ne démontrent pas pour une très grande majorité de réelles compétences rédactionnelles. Certaines réponses sont données sous forme de bloc sans effort de structuration et de hiérarchisation des idées. De plus, les énoncés ne sont pas respectés ou mal compris, de ce fait, les réponses ne correspondent pas à ce qui a été demandé. D'autre part, certaines copies manquent de soin (ratures, non utilisation d'une règle pour souligner).

S'agissant de la partie « Questions », les correcteurs ont remarqué que c'est la partie du sujet la mieux traitée par les candidats. Toutefois, les réponses ne respectent pas les énoncés. Trop de réponses sont souvent un copier-coller de paragraphe du fonds documentaire. Aucun effort de reformulation n'est fait. Parfois, ne lisant pas l'intégralité des questions, certains candidats répondent seulement à la première question au détriment des autres.

S'agissant de la partie « Applications », les graphiques ne sont pas maîtrisés. Il y a eu une confusion entre graphique en ligne et histogramme. L'absence de lecture des consignes ou la mauvaise compréhension de l'énoncé amènent à des réponses incomplètes ou incorrectes, voire inabouties.

S'agissant de la partie « Rédaction », les correcteurs remarquent que celle-ci n'a pas été traitée ou alors que partiellement ou de manière succincte. Ils regrettent surtout l'absence de plan avec introduction et conclusion dans beaucoup de copies. Une majorité de candidats se contentent de survoler la question sans la développer. Les meilleurs candidats se démarquent par la présence d'un plan avec une introduction, une conclusion et des parties équilibrées. Ils ont su structurer leur réflexion et apporter des idées personnelles sur le sujet.

Les candidats doivent lire attentivement le sujet avant de commencer à répondre pour bien cerner ce qu'il leur a été demandé. Ils doivent aussi se préparer à cette épreuve, afin de mieux gérer le temps pour réaliser l'ensemble du sujet, c'est-à-dire l'intégralité des trois parties.

IV – L'épreuve orale d'admission

4.1 La formation des membres du jury oral

L'ensemble des membres du jury a bénéficié d'une formation en présentiel. Ils ont pu établir un premier contact avec leur binôme avant les auditions, acquérir les techniques d'audition et échanger avec le président du jury. L'ENFiP a pu ainsi leur rappeler les attentes du recrutement et les principes de l'épreuve.

4.2 Le contexte de déroulement de l'épreuve orale

Cette épreuve, qui consiste en un entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, s'est déroulée du 6 au 10 janvier 2025. Les auditions ont été organisées sur 15 centres d'examen répartis en France et en outre-mer.

Cette épreuve a nécessité la constitution de 84 commissions.

4.3 Données chiffrées de l'épreuve orale

Les résultats de l'épreuve orale sont les suivants :

Épreuve orale d'admission	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	11,21	11,31
Note la plus élevée	19,75	19,00
Note la plus faible	0,25	3,00
Notes ≥ 15 (1)	643 20,81 %	33 17,19 %
$12 \leq \text{notes} < 15$ (2)	799 25,87 %	56 29,17 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	1 442 46,68 %	89 46,35 %
$10 \leq \text{notes} < 12$ (4)	561 18,16 %	46 23,96 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	2 003 64,84 %	135 70,31 %
Notes < 10	1 086	57

Dont notes éliminatoires < 5	35,16 % 210 6,80 %	29,69 % 5 2,60 %
Nombre admis sur liste principale	928	135
Nombre admis sur liste complémentaire	1 070	--

4.5 Appréciation du jury

D'une manière générale, le jury tient à souligner le bon niveau d'ensemble des prestations à l'oral des candidats, même si celui-ci reste hétérogène. Des candidats se sont montrés excellents, d'autres n'avaient pas préparé leur oral.

L'expression orale est jugée globalement correcte. Le jury a apprécié la sincérité et la personnalisation des réponses formulées par certains d'entre eux. D'autres, au contraire, se sont limités à des réponses stéréotypées, correspondant aux attentes supposées des examinateurs.

S'agissant de la présentation, trop de candidats ont donné le sentiment de ne pas maîtriser l'exposé, en deux minutes, de leur parcours et leurs motivations. L'exposé est souvent trop court relevant parfois de l'improvisation, sans mise en valeur des expériences. À l'inverse, de très bons candidats ont préparé leur entretien en présentant leur parcours scolaire et/ou professionnel, ont fait preuve de motivation et de conviction et se sont renseignés sur l'administration qu'ils souhaitent intégrer.

La connaissance de l'environnement des ministères économiques et financiers est perfectible pour certains candidats qui ne connaissent pas nos missions, nos structures et les grandes réformes en cours. Des efforts doivent, en particulier, être faits et porter sur l'ensemble des missions poursuivies par les principales directions de nos ministères. Ainsi, si les missions fiscales de la DGFIP sont assez largement connues, celles de la sphère publique ne sont pas maîtrisées ; celles de la Douane sont largement ignorées, or il s'agit d'un concours commun comme cela a été rappelé aux candidats. Les bons candidats ont quant à eux démontré une bonne hauteur de vue, une curiosité et un intérêt sur les enjeux et problématiques actuelles.

S'agissant des mises en situation, certaines réponses manquent de souplesse et de pondération voire sont en totale inadéquation avec les obligations déontologiques exigées des fonctionnaires de la DGFIP et de la DGDDI. Les bons candidats sont réactifs, font preuve de bon sens dans leur analyse, formulent des propositions, ils connaissent les règles déontologiques et adhèrent à celles-ci.

Le jury a cette année encore noté de grands écarts de valeur des prestations, écrites et orales, entre les candidats ayant préparé sérieusement les épreuves, et ceux en improvisation visible.

Il ne peut qu'être rappelé que la DGFIP et la DGDDI mettent à disposition une documentation riche sur les métiers, missions et organisations des deux maisons.

Les annales des concours précédents, les vidéos en ligne présentant les métiers, les capsules vidéo de témoignages d'alternants ou jeunes agents sur les réseaux sociaux, ou plus simplement le contenu des sites des Directions du MEFSIN offrent aujourd'hui des outils gratuits et facilement mobilisables. Les actions de communication des Directions en font la promotion, ils peuvent être utilement consultés par les candidats.

Le jury a noté la grande diversité des candidats au regard des générations, expériences, parcours, augurant de futurs collectifs de travail complémentaires au service des missions.

La Présidente du jury,
Isabelle GODARD DEVAUJANY